

<http://www.afpen.fr/Nouvelles-inquietudes-sur-le,297.html>



Communiqué de presse le 11 décembre 09

Nouvelles inquiétudes sur le devenir des aides spécialisées à l'Ecole.

- Archives - Archives des Actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 13 décembre 2009

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Communiqué de presse le 11 décembre 2009,

**Nouvelles inquiétudes sur le devenir des aides spécialisées à l'Ecole.
Le collectif RASED adresse une lettre ouverte et une demande d'audience
au ministre de l'Education Nationale.**

Les organisations syndicales (Se-Unsa, Sgen-CFDT, Snuipp, Snudi FO, CGT Educ'action) réunies avec les associations professionnelles (AFPEN, FNAME et FNAREN) et les associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) ont décidé d'adresser le 11 décembre, une lettre ouverte au ministre de l'Education Nationale, pour l'alerter sur la situation des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

En effet, après la mobilisation exceptionnelle de l'an passé (250 000 signatures de la pétition « sauvons les RASED ») 1500 postes ont cependant été fermés et 1500 personnels ont été nommés sur des postes dits « surnuméraires ». Malgré la parution de la circulaire 2009-088 soulignant l'existence des RASED à l'Ecole, l'inquiétude demeure :

 - sur le maintien de tous les postes de réseaux d'aides, à l'occasion de la carte scolaire 2010, dans le contexte de suppression globale de 16 000 postes dans l'Education Nationale,

 - sur les départs en stages de formations spécialisées : seuls 36 candidats ont été retenus pour l'aide rééducative et 119 pour l'aide pédagogique, alors qu'ils étaient 252 et 544 l'année précédente,

 - sur le devenir des centres de formation ASH, et de l'ensemble des formations spécialisées et DEPS*, dans le nouveau cadre universitaire de formation des maîtres.

Sur l'ensemble de ces sujets, les organisations syndicales et les associations demandent une audience au ministre de l'Education, pour exiger que les dispositifs d'aides spécialisées aient les moyens de poursuivre leur mission pour la réussite de tous les enfants à l'Ecole.

*DEPS : Diplôme d'Etat de Psychologie Scolaire.

Le 11 décembre 2009

Monsieur le ministre,

Si différents dispositifs visent aujourd'hui à surmonter la difficulté scolaire, dont les causes sont multiples et complexes, l'action spécifique des RASED a fait la preuve de son efficacité. L'étude universitaire récente menée par l'Université Paris-Descartes l'a encore prouvée. Or, les personnels enseignants spécialisés et psychologues qui y exercent actuellement, sont de plus en plus inquiets sur l'avenir des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

En 2008, si l'annonce de la suppression de 3 000 postes d'enseignants spécialisés a entraîné une mobilisation exceptionnelle (250 000 signatures pour la pétition « sauvons les RASED »), 1500 d'entre eux ont été fermés et 1 500 personnels ont été nommés sur des postes dits « surnuméraires ». Le rétablissement des 3000 postes supprimés s'avère indispensable. Par ailleurs, le contexte actuel de suppression globale de 16 000 postes dans l'Education Nationale, ravive les inquiétudes quant à des opérations de fermetures de ces postes lors de la

prochaine carte scolaire.

Malgré la parution de la circulaire 2009-088 soulignant l'existence des RASED à l'Ecole, et les promesses du ministère sur le maintien des aides spécialisées E et G, nos interrogations sur les prochains départs en formations spécialisées se concrétisent. Il n'y a eu ainsi cette année que 36 candidats retenus pour l'aide rééducative et 119 pour l'aide pédagogique, alors qu'ils étaient respectivement 252 et 544 l'année précédente.

Nous vous interpellons sur le caractère très déstabilisant du climat dans lequel se trouvent actuellement les personnels concernés. Pour tous les enseignants spécialisés et les psychologues, il est particulièrement difficile de mener leurs missions avec une telle incertitude sur leur devenir.

Enfin, le nouveau cadre universitaire de formation des maîtres fait peser les plus grandes menaces sur le maintien du CAPA-SH et DEPS. Aussi, nous vous demandons l'ouverture de discussions sur le devenir de l'ensemble des formations spécialisées et des centres de formation ASH.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous accorder une audience le plus tôt possible, afin de préciser rapidement ces points et pouvoir apporter aux équipes, aux familles et plus largement à l'ensemble du système éducatif, l'assurance que les dispositifs d'aides spécialisées auront les moyens de poursuivre leur mission pour la réussite de tous les enfants à l'Ecole.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les organisations syndicales (SE-Unsa, Sgen-CFDT, Snuipp, Snudi FO, CGT Educ'action), les associations professionnelles (AFPEN, FNAME, FNAREN), et les associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP)